URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Les fondamentaux de la collecte de fonds privés et du mécénat

Objectifs pédagogiques

Comprendre ce qu'est le mécénat

Programme

Session 1 L'environnement du mécénat et de la collecte de fonds en France

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation est destinée aux porteurs de projets, associations, fondations, fonds de dotations, organisation d'intérêt général ou d'utilité publique, ou toute personne souhaitant acquérir les compétences du métier de « fundraiser » , responsable mécénat et collecte de fonds privés.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Fabienne SEGALA, dirigeante de l'agence Le Cercle Jaune, conseil en mécénat et philanthropie depuis 8 ans. Spécialisée en stratégie fundraising.

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

14h de classes virtuelles : 9, 16, 23 juin et 30 juin 2027 (9h00-12h30)
Formation en distanciel proposée sous CAMPUS, plateforme numérique du réseau Uniopss-Uriopss

Modalités d'évaluation des acquis

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et de conformité aux exigences Qualiopi, un processus d'évaluation structuré est mis en place tout au long de la formation. Ce processus comprend :

PROGRAMME DE FORMATION

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).